

Mener un projet de réhabilitation des bâtiments

Cette formation traite des aspects réglementaires et techniques de remise aux normes des constructions d'ouvrages existants ainsi que de leur enveloppe dans le cadre d'une démarche de projet de réhabilitation.

Objectifs opérationnels

- Prendre en compte les enjeux de la réhabilitation
- Respecter les réglementations
- Utiliser les technologies adaptées

Public Concerné

- Architectes
- ingénieurs, techniciens en bureau d'études
- Professionnels de la maîtrise d'oeuvre, de la maîtrise d'ouvrage et d'opérations de réhabilitation



21.00 Heures 3 Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Contenu

Enjeux de la réhabilitation des bâtiments

- Que signifie réhabiliter un bâtiment en 2024 ?
- Obligations contractuelles
- Anciens et nouveaux diagnostics
- Apport de la logistique chantier pour un projet de réhabilitation / méthode 5 M
- Les enjeux de la réhabilitation énergétique en 2024
- Sobriété énergétique et RSE en réhabilitation

Aspects réglementaires

- Présentation du cadre réglementaire technique
- Rappels des propriétés des principaux matériaux utilisés

Technologies de construction de la réhabilitation

- Techniques de reprises en sous oeuvre
- Comment s'attacher sur un existant ?
- Techniques générales de transformation des existants
- Renforcer l'existant
- Techniques de création d'ouvertures dans la structure existante
- Techniques de fondation spécifiques en réhabilitation

Techniques de remise aux normes des constructions

- Remises aux normes des bâtiments (surcharges, amélioration thermiques, changement radical de l'usage)
- Traitement de la corrosion et réparation des ouvrages existants

Réhabilitation des enveloppes

- Mur manteau ou ajout d'une enveloppe externe / ITE
- Réfection complète des façades
- Planchers collaborants et planchers secs
- Poteaux et poutres mixtes

Boîte à outils pour démarrer un projet

- Comment démarrer un projet ?
- Quels points faut-il diagnostiquer ?
- Organisation des travaux de réhabilitation

Exercices d'application et logithèque accessible

- Exercices de conception des ouvrages
- Exercices de pré-dimensionnement des structures de renforts
- Analyse pratique des diagnostics : amiante, structures et PEMD
- Logiciels disponibles en ligne
- Supports bibliographiques

■ Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés illustrés d'exemples, d'études de cas sur les particularités techniques de la réhabilitation.

■ Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé.

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation correspondent à ses attentes.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un formateur qualifié et ingénieur en construction, expert spécialisé en réhabilitation et rénovation ou responsable d'études structures.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Cheffe projets formation

Tél. : 0130852409
Mail : formation@groupeginger.com